

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

POUR SAUVER LA FORÊT ET LES EMPLOIS PAS DE SORTIE DE CRISE SANS RÉFORME EN PROFONDEUR

Québec, le 10 décembre 2007 — Le mouvement environnemental québécois aborde le Sommet sur l'avenir du secteur forestier québécois avec un « optimisme critique ». Il considère que cet événement doit être l'occasion de mettre enfin sur ses rails la réforme annoncée par la commission Coulombe et qui, trois ans plus tard, n'est toujours pas mise en œuvre.

« Notre vieux modèle forestier centenaire qui se contente de ne produire majoritairement que du madrier et du papier s'est planté tout seul maintenant que le tiers-monde est capable d'en faire autant. Et nous ne pensons pas que c'est en transférant le contrôle des ressources qui nous restent à des compagnies américaines surendettées que nous résoudrons le problème » a déclaré Richard Desjardins de l'Action boréale, à quelques heures du Sommet sur l'avenir du secteur forestier québécois. Pour Louis Bélanger, de Nature Québec, « il faut redonner aux Québécois le contrôle de leur forêt. On ne peut plus aller toujours plus loin, couper des arbres de plus en plus rares et de plus en plus petits sans se soucier de la protection des écosystèmes, du renouvellement des forêts, et du maintien d'emplois de qualité. » Louis Bélanger est président du comité sectoriel environnement du Sommet qui regroupe l'ABAT, Greenpeace, le Mouvement Vert Mauricie, Nature Québec, le REVE, le RNCREQ, le RQGE, la SNAP et SOS Levasseur.

Dans une conférence de presse précédant l'ouverture du Sommet, des représentants des 10 principaux groupes environnementaux s'intéressant aux questions de la forêt ont rappelé leurs attentes. Celles-ci concernent notamment :

- **Un nouveau régime forestier** : l'industrie ne peut plus être le seul gestionnaire de la forêt du Québec.
- **Les aires protégées** : la protection de ce qui doit être protégé, avant l'exploitation de ce qui peut être exploité.
- **La gestion intégrée** : la forêt est un bien collectif, c'est à la collectivité de décider de ses usages.
- **L'aménagement écosystémique** : un aménagement qui repose sur le fonctionnement écologique des forêts.
- **L'évaluation des impacts environnementaux** : la nécessité d'une évaluation des impacts environnementaux de l'ensemble des activités forestières sur les 350 000 km² du territoire forestier sous exploitation.
- **La certification** : le besoin d'une certification forestière, miroir d'une bonne gestion.
- **La forêt méridionale** : cette forêt a perdu en 25 ans ses meilleurs attributs forestiers.
- **Les Premières Nations** : l'accélération et la finalisation des négociations avec les Premières Nations.

Les groupes appuient fortement les demandes visant la mise en œuvre de programmes d'aide aux travailleurs âgés ayant perdu leurs emplois, de formation de la main d'œuvre, et d'accroissement de la main-d'œuvre qualifiée. Ils souhaitent aussi que se développe plus que jamais l'industrie de la deuxième et troisième transformation du bois.

L'industrie doit faire preuve d'ouverture

Les groupes environnementaux, tout comme les principaux acteurs de la société québécoise et de l'industrie, travaillent depuis plus d'un an à la préparation de ce sommet et voient se dessiner des consensus prometteurs. Ils sont cependant inquiets des déclarations récentes de l'industrie qui, après avoir menacé de se retirer du Sommet, semble remettre en question certains principes de base pour ne se concentrer que sur le très court terme.

Les groupes rappellent que la crise actuelle n'a à peu près rien à voir avec la mise en œuvre d'un véritable aménagement forestier durable. En effet, tous les spécialistes en conviennent, la crise est liée à la valeur du dollar, à la baisse de la construction domiciliaire aux États-Unis, à la vétusté de plusieurs équipements industriels, et à la concurrence internationale de pays dont la productivité forestière est incomparablement supérieure. Si le coût de la fibre est si élevé, c'est aussi à cause du transport et de la manutention, résultat de la surexploitation des forêts. Il ne pourra y avoir de véritable sortie de crise sans changer fondamentalement notre rapport avec la forêt.

À l'aube du Sommet, le mouvement environnemental demande à l'industrie d'adopter une position d'ouverture responsable et de ne pas retarder la mise en place de réformes essentielles pour assurer un avenir à la forêt et aux gens des régions.

Les groupes encouragés par les déclarations du ministre Béchar

Les groupes environnementaux notent avec intérêt les récentes déclarations du ministre Béchar sur la nécessité de revoir en profondeur le régime forestier du Québec. Il semble maintenant y avoir une volonté politique de revoir les vieux dogmes et d'assurer aux Québécois le contrôle réel de leurs forêts publiques, pour en conserver les meilleurs éléments et en assurer une utilisation durable. Les groupes comptent bien qu'à la sortie du Sommet ces volontés exprimées se transformeront en actions concrètes. Les groupes participeront activement aux travaux du Sommet sur l'avenir du secteur forestier québécois et rendront compte de leur évolution.

– 30 –

Plus de renseignements : Mylène Bergeron (418-933-2031)

Action boréale Abitibi-Témiscamingue (ABAT), Richard Desjardins

Greenpeace, Mélissa Fillion (514-581-8216)

Mouvement Vert Mauricie (819-532-1717)

Nature Québec, Louis Bélanger (418-933-2031) membre du comité contenu

Regroupement écologique de Val d'or et ses environs (RÈVE) Henri Jacob (819-825-1466 p.233)

Regroupement national des Conseils régionaux en environnement (RNCREQ), Daniel Groleau, membre du chantier Intensification de l'aménagement (418-480-7016)

Réseau québécois des groupes écologistes Maude Prud'homme (514-392-0096)

Société pour la nature et les parcs du Canada, section Québec (SNAP), Jean-François Gagnon, membre du chantier Aires protégées (514-278-7627)

SOS Levasseur, Jordane Roy-Leblanc